

ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

Directeur politique Bertrand Renouvin

NUMÉRO SPÉCIAL 1979

9^e ANNÉE — N° 290 bis — 5,00 F

NUMERO
SPECIAL

aujourd'hui

le comte de paris



présentation

Ce numéro spécial de « Royaliste » est tout particulièrement destiné à nos nouveaux lecteurs. Il est donc nécessaire que nous nous présentions, tout en essayant de dire quelle fut notre intention en rédigeant ce journal.

Qui sommes-nous ? Des royalistes évidemment, mais qui ne correspondent pas à l'idée qu'on se fait d'eux trop souvent. Nous dirions volontiers que nous sommes des royalistes « nouveaux » si ce terme ne recouvrait pas, aujourd'hui, n'importe quelle marchandise. Mais il est vrai que nous avons accompli, depuis huit ans, une véritable révolution à l'intérieur de nous-mêmes et de notre mouvement. Il s'agissait, il s'agit encore, de redonner vie à l'idée royaliste et d'imaginer une forme d'action politique qui ne contredise pas nos principes politiques. Il fallait donc en finir une bonne fois avec les nostalgies, les attitudes sectaires et l'engagement dans une extrême-droite où l'idée royaliste n'avait que faire. Il fallait entrer dans les débats et les luttes de notre temps, éviter les compromissions avec les partis de droite et de gauche, et surtout proposer un projet (et non pas un programme démagogique) qui soit en mesure

de répondre aux interrogations et à la crise de la société française. La Nouvelle Action royaliste est ce lieu où des hommes et des femmes venus de tous les horizons réfléchissent et agissent ensemble, afin de rendre l'idée monarchique présente à l'esprit des Français, afin qu'ils en viennent à souhaiter la réalisation de cette idée toujours neuve.

Qu'avons-nous voulu faire ? Présenter les idées et l'action du Comte de Paris, sans oublier d'évoquer la personne même du Prince, avant même que le texte des Mémoires nous soit connu. Cette présentation est un travail d'équipe mené par les rédacteurs habituels de « Royaliste », qui étudient depuis longtemps les textes et le rôle historique joué par le comte de Paris.

C'était, dira-t-on, la moindre des choses pour des royalistes. Au contraire, ce travail est à la fois nouveau et difficile. Nouveau parce que, pendant plus de quarante ans, beaucoup de royalistes n'ont pas voulu connaître les idées de leur Prince et ont souvent manifesté une hostilité sourde à l'égard de son action. Difficile aussi parce que notre fidélité au comte de Paris ne doit pas laisser supposer que le Prince est le « chef » de la Nouvelle Action royaliste, ou que nous sommes ses porte-paroles. Le comte de Paris est un homme libre, dont la vocation est d'être au service de la France et de tous les Français. Et c'est librement que nous analysons son rôle historique et politique.

C'est dans le même esprit de liberté que nous accueillons dans ce numéro Marcel Jullian. L'éditeur des Mémoires du Comte de Paris, qui fut aussi l'éditeur du général de Gaulle, n'appartient pas à la Nouvelle Action royaliste. Mais il a bien voulu nous exposer les grands thèmes des « Mémoires d'exil et de combats » et nous dire le sens profond de ce livre. C'est une marque d'amitié, et de confiance. Qu'il en soit remercié.

L'équipe de rédaction.

document :

lettre du comte de paris

à de Gaulle le 18 mai 68

... « Dans le moment où la politique que vous menez depuis dix ans pour le bien de la France et la paix du monde obtenait son plus éclatant succès et sa plus parfaite justification, comment donc une rébellion a-t-elle pu éclater et secouer aussi violemment la capitale en rejetant au second plan un événement d'importance mondiale, tant attendu, et qui aurait dû combler de joie et de fierté la nation tout entière ?

« C'est avec émotion que j'ai suivi les événements graves qui ont dressé contre l'Etat et la politique du gouvernement les étudiants de Paris, puis ceux de la province, bientôt suivis par le monde des travailleurs. La signification profonde de ces révoltes est le refus d'une société qui se décompose et qui n'est plus vraiment acceptée que par ceux-là qui ont su maintenir leurs privilèges ou qui comptent encore y trouver d'égoïstes satisfactions. Je ne méconnais pas les aspects anarchistes, voire nihilistes, de ce soulèvement : loin de lui enlever sa valeur alarmante, ils révèlent dans toute son étendue l'extrême décomposition de ce que certains appellent toujours l'ordre social.

« Il n'est pas plus rassurant de constater une semblable dégradation ailleurs que chez nous : ni le travaillisme britannique, ni l'union chez les partis en Allemagne ne l'ont arrêtée et n'ont pu conjurer les effets d'un mal qu'on observe partout, sans vouloir en reconnaître les causes.

« La reconstitution de notre société sur des bases nouvelles n'est plus un rêve idéologique, c'est une nécessité historique. S'acharner à sauver ce qui ne peut plus l'être, confondre le bien d'une minorité avec l'intérêt national, est une politique qui

n'appelle aucune espérance, elle n'est plus acceptée et son échec ne peut conduire qu'à la destruction du régime et, par la suite, à la ruine de ce que vous avez rénové : l'idée de la France, de son indépendance, de ce que vous avez reconstruit : l'Etat et ses institutions.

« Les habiletés illusoires, le conservatisme aveugle, n'ont eu jusqu'ici pour effet que d'exposer l'autorité du président de la République en même temps que d'amoindrir la portée populaire du régime. Cela est d'ailleurs d'une grande signification et prouverait, si c'était encore nécessaire, que l'intérêt de la France ne peut se rencontrer durablement avec celui d'un parti.

« L'insurrection des jeunes, la détermination ouvrière nous font une obligation de rechercher objectivement les valeurs réelles qui doivent commander l'orientation à donner au pays. Ces valeurs sont certainement très proches de celles qui vous ont dicté les propositions que vous ne cessez d'offrir à l'Europe et au monde et que vous venez, une fois encore, de préciser au cours de votre voyage en Roumanie.

« Vous seul, mon général, pouvez tirer de ces circonstances graves le meilleur pour la France et pour tout ce que vous lui avez rendu. La conjoncture exclut la violence et l'aventure, elle exige un choix politique.

« Je vous prie d'agréer, mon Général, les assurances de ma haute considération et je vous demande de bien vouloir me croire

vos affectueux
Henri,
Comte de Paris.
Louveciennes, 18 mai 68 »

ROYALISTE

BI-MENSUEL DE L'ACTION ROYALISTE

17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris.

Téléphone : 297-42-57

C.C.P. Royaliste 18 104 06 N Paris.

— Abonnements :

3 mois : 30 F

6 mois : 50 F

1 an : 90 F

soutien : à partir de 150 F

— Changements d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 4 F en timbres pour les frais.

— Les illustrations et les photos de ce numéro ont été fournies par le groupe audiovisuel et sont la propriété du journal.

— Directeur de la publication : Yvan AUMONT.

— Imprimé en France - diffusion N.M.P.P.

N° Commission paritaire : 51700



Sait-on vraiment ce qu'est un homme libre? Il n'est bruit que de libéralisme, libération. Qu'il y ait des hommes libres, de plus en plus libres, est pourtant la chose la plus douteuse. L'économie libérale n'est jamais que la volonté de libérer le marché, ce qui donne pour effet de déchaîner les lois de la jungle et de rendre les citoyens esclaves des impératifs monopolistiques, de la mobilité de l'emploi. Libérer ce serait procéder à l'inverse des calculs et des combinaisons d'aujourd'hui, ce serait partir de la personne et de son libre arbitre pour lui rendre les clefs de son destin, de sa citoyenneté. Ce qui, compte tenu du nihilisme de ce temps, acquiert une dimension métaphysique un peu effrayante. Qu'importe, puisque c'est lorsque l'on est sur le point de tout perdre que l'on se sauve. Bernanos : *« Lorsque l'Homme aura tout perdu, nous réclamerons aussi pour lui, bon gré mal gré, l'onction qui le divinise, nous lui ouvrirons la route du Sacre. »*

Il pourrait bien y avoir dans ces quelques mots la plus profonde philosophie politique. De son côté, Pierre Boutang ajoutait à Bernanos : *« L'Homme libre c'est l'homme couronné. Et couronner l'Homme c'est faire la Monarchie. »* Peut-être, nous diront quelques solides pragmatiques. Mais où est votre roi? Est-il lui-même un homme libre? Aborder Monseigneur le Comte de Paris c'est déjà tout répondre. Ce qui frappe chez le Prince, lorsqu'il aborde quelque sujet d'importance nationale c'est justement sa prodigieuse liberté. Un seule limite, la passion du bien public hors duquel il n'y aurait plus de libre arbitre, mais serf arbitre du caprice ou des fantaisies tyranniques. Avec le Prince, on ne sent ni le poids des intérêts qui lient tant de politiques à une

caste ou à une classe, ni le carcan d'un appareil idéologique ou « organisationnel ». Avec le premier citoyen venu, il est tout de suite de plain pied, l'interrogeant sur ses soucis quotidiens, la situation de sa région et de sa profession. Aussi directes sont les questions, aussi directs sont les jugements, nuancés seulement par la volonté d'être à la mesure de la difficulté et de la complexité de la chose. Tentez l'expérience avec un quelconque politicien !

LA TRADITION CAPETIENNE

Le Comte de Paris s'inscrit dans la plus pure continuité capétienne où, dès l'origine, le roi s'est voulu indépendant des forces sociales, des ordres. Il n'est pas surprenant que pour l'héritier de nos rois, Bouvines ait toujours constitué le symbole même de la Monarchie. Cette victoire ne fut possible que par l'alliance de Philippe Auguste et du peuple. Il est clair à ce moment que le roi siège au-dessus de la tripartition sociale. L'ordre des guerriers (des « féodaux ») ne peut prétendre l'accaparer ou le plier à ses lois. C'est lui qui fera régner la justice contre toutes les justices particulières. Aussi bien, il appartient selon un mode particulier à l'ordre des prêtres par l'Onction de Reims, ce qui le fait également échapper aux empiétements du pouvoir spirituel sur le temporel. Enfin, il participe au mouvement d'affranchissement communal, ce qui le rend solidaire (tout en restant libre) de l'éclosion d'un troisième état s'affirmant de plus en plus en rapport aux deux autres.

Mais cette indépendance par rapport aux ordres, le roi le tient de sa légitimité. Légitimité reconnue par le consentement populaire

mais affirmée au fur et à mesure des services rendus au royaume et établie dans la durée. Au moment de la célébration du septième centenaire de saint Louis, le Comte de Paris avait tenu à affirmer le contraste entre la monarchie et les régimes qui se sont succédé depuis la Révolution française. Ceux-ci, marqués par une compétition de style individualiste, ont été incapables d'instituer une autorité qui ne soit pas seulement légale mais légitime. C'est pourquoi d'ailleurs, ils ont été impuissants à s'attacher durablement l'estime et l'assentiment véritables du peuple.

Les « mémoires d'exil et de combats » rappellent comment le général de Gaulle était intimement persuadé de cette absence de légitimité, et que lui-même avait conscience que la légitimité personnelle qu'il affirmait depuis le 18 juin avait forcément un caractère viager. Aussi n'est-il pas étonnant qu'après son départ du pouvoir, il désigne la seule légitimité durable capable de reprendre sa tâche : *« En ce qui me concerne, le terme est venu. Vous, Monseigneur, demeurez intact, clairvoyant et permanent ; comme l'est, et doit le rester la France, ce que vous représentez de suprême dans son destin. »*

DESTIN DE NOS INSTITUTIONS

Le général ne se faisait aucune illusion sur les institutions qu'il avait données au pays en 1958. Il savait qu'elles ne pouvaient réellement fonctionner pour le bien public que dans la mesure où le chef de l'Etat, fort du consentement populaire, serait libre face aux partis et aux féodalités modernes. Seule, son équation personnelle lui conférerait cette distance nécessaire à l'indépendance et à la liberté. Malheureusement, lui présent aux affaires, on vit graduellement le chef de l'Etat emprisonné par l'appareil du parti majoritaire, si bien que l'idéal d'unité finissait par s'estomper. Le Comte de Paris, pour sa part, n'a jamais consenti à l'abandon du projet fondamental du général de Gaulle : *« Pour ma part, je reste convaincu que la recherche de l'unité est bien la conception de notre temps... Le seul but de la politique est d'unir les hommes, de les accorder en les prenant tels qu'ils sont. »*

Dès lors, le problème reste bien posé dans les mêmes termes. Nos institutions iront-elles vers le destin qu'imaginait leur fondateur? Ou bien resteront-elles le champ clos où s'affrontent les deux puis les quatre camps? S'il s'agit toujours de prendre les Français tels qu'ils sont, on ne réduira pas artificiellement leurs divisions. On pourra les arbitrer grâce à un homme libre. Un homme libre, héritier d'une légitimité qui n'aspire qu'à être renouvelée par un pacte nouveau avec le peuple. Plus que jamais, le Comte de Paris, comme l'avait prévu de Gaulle, est l'homme de notre destin.

Gérard LECLERC

le serviteur de tous



Servir la France a toujours été la raison d'être de la Maison de France. Comme le rappelait Henri IV en 1599 « Dieu m'a fait naître pour ce royaume et non pour moi ; tous mes sens et mes soins ne seront plus employés qu'à la conservation et à l'avancement d'ice-lui ». Le Comte de Paris, son arrière-petit-fils a continué cette tradition et nombreuses furent les occasions où, par delà les oppositions du moment, il a rendu service à la France.

La première occasion qui lui fut offerte de proposer ses services fut la déclaration de guerre franco-allemande en 1939. Malgré la loi d'exil, il demanda d'être incorporé dans l'armée française. Le Président Lebrun refusa, par contre le gouvernement lui confia une mission diplomatique. Il devait user de ses relations personnelles auprès des souverains de l'époque pour s'informer de leurs intentions. Dans toutes les capitales européennes (Rome, Belgrade, Athènes et Sofia) il s'acquitta brillamment de sa tâche et, de retour à Paris, il informa le gouvernement que les Italiens entreraient probablement en guerre aux côtés des Allemands. On ne le crût pas...

SOLDAT DE FRANCE

Après quelques autres démarches diplomatiques, et alors que la guerre battait son plein, il obtint enfin l'autorisation de s'engager dans la Légion étrangère en mai 40, comme soldat de deuxième classe sous le pseudonyme d'Orliac. Les routes de France le verront, soldat d'une république en déroute, armé d'un vieux fusil Gras et en compagnie de ses camarades de la Légion, défendre le « pré carré » comme l'avaient fait ses ancêtres. Comme tous les Français, l'armistice de 1940 le confronta au problème angoissant du sort de son pays. Devenu

par la mort de son père, le Duc de Guise, le prétendant, il va utiliser son influence pour servir l'unité du pays. A Alger en 42, à la demande de présidents de conseils généraux et de fractions patriotes de la population, il se déclare prêt à assumer ses responsabilités. Mais, l'opposition de royalistes bornés, le général Giraud entre autres, et l'assassinat de l'amiral Darlan mettrons rapidement un terme à son projet de réconciliation nationale. C'est à nouveau l'exil.

UN CONSEILLER ECLAIRE

En juin 1950, un vote du parlement va profondément modifier sa situation. La loi anti-démocratique qui maintenait en exil, malgré les services rendus, les chefs de famille ayant régné sur la France était suspen-

due. Le Comte de Paris pourra enfin fouler cette terre de France qu'il a tant aimé et défendu. Grâce aux contacts directs qu'il établit avec les Français de toutes conditions à Louveciennes, près de Paris, ou au cours de ses nombreux voyages d'études en province, il sera à même de donner des avis éclairés. Dans le cadre d'un bulletin qui tire à plus de 30 000 exemplaires et qui est envoyé à tous les responsables politiques et sociaux, il essaiera de définir une politique d'indépendance nationale et de progrès social. Il prendra position en 1953 contre les accords sur la Communauté Européenne de Défense au nom de l'indépendance française et en 1958, il recommandera de voter oui au référendum sur la constitution de 58. Sa grande expérience des milieux politiques, sa profonde finesse de jugement en font alors un conseiller écouté de tous.

En 1961, il va avoir à nouveau, l'occasion de mettre à contribution son expérience diplomatique. De Gaulle lui confie la mission d'expliquer sa politique algérienne dans certains pays du proche-Orient. Pendant deux mois, il sera successivement au Liban, en Libye, en Ethiopie, en Iran, auprès des chefs d'Etats pour expliquer que la politique de De Gaulle est la seule qui puisse

concilier, dans le dénouement du drame algérien, la naissance d'un nouvel Etat non aligné avec l'honneur français. Hélas ! Malgré son rôle d'ambassadeur itinérant il ne fut pas appelé, malgré ce qui fut un instant envisagé, à présider à une transition qui aurait pu sinon éviter, du moins restreindre la portée de la tragédie de 1962.

Au demeurant, l'évolution conservatrice de la Ve République vers un conservatisme de la croissance musclée en pompidolisme décevra les espérances qu'il y avait placées. C'est bien l'échec qu'il diagnostiquera dans une lettre à De Gaulle, prévoyant avec plusieurs années d'avance mai 68.

En août 1970, il tirera la morale de cette régression en écrivant « jusqu'à présent, le fait majoritaire dont on a fait grand cas, a eu surtout pour effet la transmutation du gaullisme en un parti conservateur, ce qui est loin de correspondre à ce qu'on a appelé ironiquement les rêves unanimistes du général de Gaulle (...) Sans doute sommes-nous fort éloignés de cette unité si nécessaire ; trop d'intérêts abusifs, d'idées reçues, concourent à rendre cette politique réalisable avant longtemps. Pourtant, si nous avions le courage de l'accomplir, par le renouvellement moral, intellectuel, sociologique et politique qu'elle entraînerait, le rayonnement de la France dans le Monde serait immense ; nous ouvririons ainsi une voie nouvelle qui serait pour beaucoup d'hommes et de peuples, celle de l'Espoir et du Salut ».

Commence alors pour le Comte de Paris une traversée du désert. Abandonne-t-il alors, devant le blocage de la classe politique toute idée de servir les Français ? Dans le cadre de la fondation Condé, créée en 1646 par le Prince du même nom et reconnue d'utilité publique en 1967, qui comprend une maison de retraite et un hôpital, il continue de rendre service, car il y a diverses manières d'aider les Français en dehors de l'action politique.

L'un n'empêche pas l'autre, d'ailleurs, et le présent blocage de la classe politique pourrait le mettre à nouveau en position de rendre service à la France.

Hubert BOCQUILLON

d'une fondation à l'autre



les nouveaux bâtiments

Le Comte de Paris, chef de la Maison de France, est l'héritier d'un patrimoine familial et national. Un patrimoine qu'il ne saurait administrer comme une personne privée. Dépositaire d'un tel héritage, il ne pouvait qu'en assurer la perpétuité matérielle et morale par tous les moyens de droit.

Ainsi fut créée la fondation Saint-Louis reconnue d'utilité publique par un décret du 4 janvier 1974. Son but ? Assurer la sauvegarde du patrimoine matériel et moral de la Maison de France. Le Prince a voulu assurer pour l'avenir ce qu'il considère comme les biens de la couronne qui, comme tels, doivent échapper à la dispersion des héritages. Le château royal d'Amboise, la chapelle Saint-Louis de Dreux, sépultures des Princes de la Maison de France, les ruines du château de Bourbon d'Archambault dans l'Allier, constituent les pièces maîtresses de cet héritage. Il faut y ajouter quelques monuments comme la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion à Paris. Ainsi cet ensemble de biens immobiliers a cessé d'être propriété privée, pour être intégré à une fondation dont les textes assurent que la présidence d'honneur échoit toujours au chef de la Maison de France.

En outre, il est prévu que la Fondation Saint-Louis prendra l'initiative de colloques, centres culturels, études historiques destinées à développer l'intérêt des Français pour leur histoire qui se confond avec celle de la dynastie capétienne. Un musée sera installé dans le château d'Amboise afin d'illustrer cette histoire.

Le Comte de Paris a également confié à la fondation Saint-Louis la propriété des archives de sa famille entreposées maintenant à l'hôtel Soubise, siège central des archives nationales.

LA FONDATION CONDÉ

La Fondation Condé est de création beaucoup plus ancienne puisque c'est Henri de Bourbon, Prince de Condé et la princesse de Condé née Charlotte-Marguerite de Montmorency qui firent construire en 1646 un hôpital à Chantilly. Demeuré sous la tutelle des princes de Condé jusqu'au duc d'Aumale, leur héritier, l'hôpital est revenu en 1897 aux chefs de la Maison de France qui en assurent la gestion. C'est donc aujourd'hui Monseigneur le Comte de Paris qui exerce cette charge.

Depuis son retour d'exil, le Prince a toujours spécialement veillé sur l'hôpital de Chantilly. Il a conscience que les personnes âgées sont les délaissées de notre société, les vrais pauvres d'aujourd'hui. Il y a quelques années, il faisait confiance à l'écrivain Frédéric Grendel qu'il considérait que le ministère de la charité devait avoir la primauté. Par l'hôpital de Chantilly, le Comte de Paris a l'expérience quotidienne de la vie des Français. Il connaît les familles, leurs soucis, la difficulté de garder les vieux parents dans des appartements trop exigus. Chaque année, au moment des vacances, il voit arriver de nouveaux pensionnaires qui n'ont pas place dans les voitures parties pour les plages et les grands itinéraires touristiques. Au retour souvent, d'ailleurs, il n'y aura plus de place à la maison.

C'est pourquoi, il faut accueillir ces personnes brusquement coupées de leurs racines, de leurs affections, de l'environnement de toute une vie. En quelques jours, c'est souvent un véritable affaïssement moral, une baisse de tension brusque. Seule une maison accueillante et chaleureuse peut, pour une part, suppléer à l'abandon du climat familial. Il suffit de s'être promené dans la Fondation Condé à Chantilly pour comprendre que l'on se trouve bien dans un lieu exceptionnel. La gentillesse du personnel, la façon dont Mme Friez, directrice de la fondation, suit tous ses pensionnaires permet de comprendre le projet du Comte de Paris. Car il s'agit bien d'un projet toujours mieux conçu et réalisé.

Au vieil hôpital, le Prince

hôpital de cent lits reçoit des malades de la maison de retraite ainsi que d'autres venus des environs. Pour les premiers, cela constitue un progrès notable, dans la mesure où ils ne seront pas obligés de sortir de leur « maison » pour aller se faire soigner au loin. Ils ne perdent pas le contact avec leurs amis de retraite. Pour faciliter les allées et venues entre la maison de retraite et l'hôpital, un couloir souterrain a été creusé qui permet de circuler facilement entre les deux corps de bâtiment, au chaud et en sécurité.

Ce qui frappe avant tout le visiteur, particulièrement lorsqu'il a la chance d'être guidé par Monseigneur le Comte de Paris, c'est l'atmosphère qui règne dans la fondation Condé. Le Prince est souvent présent, connu de tout



Gérard Leclerc visitant les cuisines

a commencé par adjoindre une maison de retraite agréable, avec des chambres personnelles pour les pensionnaires, des salles conçues pour une communauté. Sa salle à manger, le salon, créent une ambiance de gaieté et d'accueil. Des installations très modernes assurent un service de cuisine très bien adapté.

Le Prince a voulu également remplacer le très vieil hôpital par un hôpital gériatrique ultra-moderne, avec un appareillage technique servi par un personnel médical de premier ordre. Cet

le monde et connaissant tous ses pensionnaires. Passant avec eux les fêtes, par exemple Noël et le Nouvel An ; les accompagnant parfois à des spectacles ou des sorties (certains ont même été une fois avec lui jusqu'aux Baléares !). La fondation Condé n'est pas un à-côté dans les préoccupations du Comte de Paris. Elle est au centre de ses soucis de chef de la Maison de France, car c'est aussi par là que se perpétue la tradition de Saint Louis.

G.L.

LES AMIS DE LA FONDATION CONDÉ

L'association des Amis de la Fondation Condé a pour objet d'apporter dans tous les domaines son aide et son soutien à la Fondation Condé. Les personnes désirant faire partie de l'association doivent écrire à la Fondation Condé, Place Maurice Versepuy, 60500 Chantilly. Les cotisations sont à adresser à l'ordre de l'« Association des Amis de la Fondation Condé », C.C.P. 3510175. Cotisation annuelle : 50 F, donateur : 150 F, bienfaiteur : 300 F, fondateur à partir de 1 000 F.



le roi

les idéologies au rancart

Curieuse attitude politique que celle du Comte de Paris depuis le début de ses activités : considérer d'abord les hommes dans leur réalité sociale au lieu de chercher à systématiser la société.

Est-ce à dire que le Comte de Paris ait fait preuve, au cours de sa vie politique, d'une remarquable absence de lucidité ? Est-il concevable de ne pas raisonner en termes idéologiques dans un XX^e siècle qui en est pétri ? Ou encore le Comte de Paris refuserait-il que des valeurs supérieures, des règles d'organisation, régissent la vie en société ? C'est mal poser le problème.

Le Comte de Paris n'ignore pas le phénomène des idéologies. Il sent leur importance dans le comportement social et politique. N'a-t-il jamais, lui-même, succombé à la tentation idéologique ? Au début de son activité politique, le Comte de Paris a tout de suite senti, contre son entourage imprégné de rigorisme d'Action Française, la nécessité de l'expérience vécue pour comprendre. Il s'est toujours voulu libre dans ses jugements. Et pourtant, ne pouvant pas ne pas être influencé par la démarche intellectuelle de son temps, il voulut tirer de ses conclusions un système d'organisation sociale moderne parfaitement au point.

Tentation bien vite repoussée ! Le Comte de Paris eut tôt fait de mesurer les distances qui se créaient entre son schéma et

la réalité humaine qui, seule, lui importait. Aussi peut-on dire que son approche des problèmes a toujours été libre, depuis, de tout a priori, de toute hypothèse arbitraire.

Ainsi le Comte de Paris s'est rendu à l'évidence : l'idéologie aboutit au totalitarisme ou à la paralysie, et dans tous les cas, la dimension humaine lui échappe.

Première conséquence : la monarchie ne pouvait être assimilée à une idéologie, sous peine de subir une réduction inacceptable. Ce qui explique la rupture avec l'Action Française, organisation qui visait à monopoliser l'idée de la Monarchie, idéologie intransigeante, d'une logique de guerre civile. Fondamentalement idéologique, la doctrine de l'Action Française faisait de la Monarchie la conclusion d'un raisonnement totalitaire. C'est ce qu'exprimait le Comte de Paris dans une note qu'il envoya, à l'époque, à l'un de ses collaborateurs : « selon lui (Maurras), l'avantage essentiel du régime monarchique c'est la force qu'il donne à l'Etat. L'Etat étant fort, la Nation sera grande et glorieuse. Or, en partant de ce postulat, les démarches de l'esprit conduisent très vite

à une justification de la dictature monarchique. » Et le Comte de Paris insiste ensuite sur la primauté de la Justice. Le même problème se posera plus tard : immédiatement après la guerre, le Comte de Paris sera amené à désavouer les monarchistes qui faisaient de la Monarchie une simple idéologie autoritaire et anti-communiste de Droite.

Dès cette époque, où il retrouve la France après de longues années d'exil, il veut appréhender « sur le terrain » l'ensemble de la réalité française : il est aux antipodes des fantasmes conservateurs et exclusifs de l'Action française. Puis le Comte de Paris confronte en une expérience exceptionnelle sa pensée et celle du Général de Gaulle. Celui-ci n'avait-il pas fait, à sa manière, le même itinéraire que le Comte de Paris. De Gaulle aussi était étranger à ces idéologies dans lesquelles il voyait la source directe des impérialismes, des totalitarismes et des systèmes d'asservissement des hommes.

Alors, refus des valeurs de la part du Prince ? Refus certes, de l'hypocrisie de certains qui présentent leurs intérêts au nom de valeurs dont ils se moquent. Les valeurs du Comte de Paris, les valeurs de la France, s'appellent liberté, justice et service. Et, celles-ci sont directement le refus des impostures idéologiques qui les nient en niant l'homme.

J.D.

De longue date, le Comte de Paris a récusé les théories qui feraient de lui un Prince qui aurait des droits sur le pouvoir, par on ne sait quel privilège. Héritier d'un passé historique qui est celui de l'ancien régime, le Comte de Paris a toujours pensé que ce régime qui avait si longtemps présidé aux destinées de la France n'avait puisé sa réelle légitimité que dans sa capacité à servir le peuple de France, d'une façon ou d'une autre, selon les circonstances. Large et nouvelle conception de la légitimité populaire : à ce titre, ce n'est plus seulement le passé royal de la France qu'il faut voir chez le Comte de Paris, mais le Prince devient au contraire la conclusion de tous les épisodes royaux ou extra-royaux, au cours desquels les Français se sont mobilisés autour d'un grand projet.

Car telle est bien aujourd'hui la vocation du Comte de Paris :

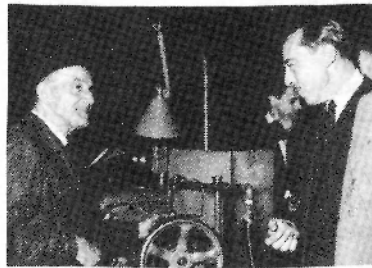
Quand le Comte de Paris s'adressait ainsi au Général de Gaulle, au cœur des événements de mai 68, il était vraiment à contre-courant de l'entourage du Général, qui poussait celui-ci à ne voir dans cette vaste révolte qu'un sabotage organisé, soutenu par des anarchistes déchaînés. Le Comte de Paris, qui voulait montrer au Général que la restauration des institutions ne s'était pas accompagnée de la révolution sociale qui en est le nécessaire complément, parlait quant à lui d'expérience. Déjà dans sa jeunesse, il s'était rendu compte que son entourage conservateur voulait lui cacher la réalité de la misère sociale de l'époque et, en exil, il demanda à son équipe du « Courrier royal » de multiplier les enquêtes sociales et de dévoiler les taches sombres de la société française : par une réaction inverse de l'attitude ambiante dans le milieu monarchiste de l'é-

et le peuple

Le Comte de Paris a choisi, dès le début, une justification à son action : le service du peuple. Une ligne de conduite : le respect, avant tout, de la volonté du peuple. Car il sait que l'ancienne monarchie est morte de Versailles, et que les meilleurs des rois de France sont ceux qui ont crié : « Vive le peuple ».

il est devant les Français comme un recours, une solution possible, et s'offre au service du peuple. On est loin d'un prétendant qui voudrait que, de gré ou de force, le peuple acceptât une tutelle royale imposée. Dans un de ses ouvrages, le Comte de Paris écrivait naguère : « La Monarchie s'est fréquemment alliée au peuple contre le pouvoir des grands féodaux. Le Roi a maté les grands en révolte, protégé les communes, conduit lui-même ses armées et tenu très ferme la main de justice ». Et d'insister sur la conjonction des efforts du peuple et de l'instrument politique approprié que peut être le Roi, pour la réalisation d'une société vraiment humaine.

Mais, pourrait-on dire, quand le Comte de Paris parle du peuple ne manie-t-il pas un concept abstrait qu'il faudrait préciser ? Ce serait ignorer que le Comte de Paris a constamment précisé ce qu'il entendait par là. Dès qu'il a pu vivre en France, il a « vécu » le peuple dans une expérience quasi-quotidienne qui lui a fait connaître la diversité des communautés, des sensibilités, des intérêts du peuple français. Dans une interview qu'il donnait en mars 1978, le Comte de Paris prenait acte de la division des Français entre droite et gauche, et soulignait le déséquilibre qui pourrait en découler faute d'un dénominateur commun. De même, ses multiples



visites de travail lui ont fait rencontrer des Français de conditions sociales diverses, de confessions très différentes, d'origines géographiques extrêmement diversifiées. Chacun de ces Français a pu se reconnaître en lui. Aujourd'hui, la richesse de la France est dans la diversité de ses communautés et de ses sensibilités et dans leur aptitude à coexister contre les tentations toujours latentes d'intolérance et de racisme. En 1942, à Alger, toutes sortes de Français libres — Juifs, Musulmans, Gaullistes, officiers républicains, hommes de gauche — se sont retrouvés au-delà de leurs divergences pour reconnaître dans le Comte de Paris la solution d'unité, même en dehors du cadre royal. Nous avons à prendre conscience que ce dénominateur commun s'offre à nous aujourd'hui pour créer le nécessaire relai humain entre le peuple et le pouvoir.

Jacques BLANGY

toutes conditions et de toutes les régions.

L'intérêt porté à ces questions par le Comte de Paris est surtout connu à travers son « bulletin mensuel » publié jusqu'en 1967, et qui comportait sur tous les sujets, notamment sociaux et économiques, des études d'un sérieux unanimement reconnu. Ce travail d'analyse amena rapidement le Comte de Paris à conclure que le progrès économique, l'accroissement du niveau de vie et du bien-être, choses positives en elles-mêmes, contenaient les germes de l'échec du système dans la mesure où la véritable dimension sociale était détournée au profit des intérêts, des privilèges de grandes féodalités économiques. La justice sociale supposait que le citoyen fut plus qu'un agent économique, qu'il fut considéré comme responsable à part entière de sa vie et des conditions dans lesquelles elle se déroule. Idée révolutionnaire qu'il faudrait parfois méditer : l'amélioration matérielle des conditions de vie ne s'entend pas indépendamment d'une responsabilité des citoyens, seul remède efficace pour faire échec aux féodalités modernes ; dans l'optique du Comte de Paris, justice sociale, responsabilité populaire et indépendance des institutions (au niveau de l'instrument politique) sont en fait indissociables.

Aujourd'hui où les Français n'ont le choix que de se taire au point d'en perdre l'usage de la parole, aujourd'hui où le pouvoir n'est plus l'instrument de la justice sociale, mais l'instrument des féodalités financières, veillant à la bonne circulation des capitaux dans l'intérêt de quelques-uns, il serait utile de penser que la justice sociale avec le Comte de Paris peut redevenir une grande idée et une grande réalité.

Jacques DESTOUCHES

la justice sociale

« La signification profonde de ces révoltes est le refus d'une société qui n'est plus vraiment acceptée que par ceux-là qui ont su maintenir leurs privilèges... S'acharner à sauver ce qui ne peut plus l'être, confondre le bien d'une minorité avec l'intérêt national, est une politique qui n'appelle aucune espérance, elle n'est plus acceptée... » (Lettre du Comte de Paris au Général de Gaulle en mai 1968).

pouque, le Comte de Paris, comme il l'a souvent témoigné, avait le souci de prendre la juste mesure des situations inacceptables et, en contrepartie, de dénoncer privilèges et exploitations. C'est ainsi que Bertrand de Jouvenel venu un jour l'interviewer à l'époque du Front Populaire, le vit parmi ses collaborateurs et, contre leur avis, parler de la légitimité des

revendications sociales de l'époque, et souligner d'un trait gras ce mot.

Plus tard, le Comte de Paris put retrouver la France et lorsqu'il fut rentré d'exil, son premier souci fut de compléter sa connaissance très approfondie — mais abstraite — de la situation socio-économique française, en allant lui-même visiter les Français de



● **ROYALISTE** : Marcel Jullian, on vous présente dans la presse comme le « Pèlerin du royalisme ». Vous publiez les *Mémoires du Comte de Paris*. Comment vous définissez-vous par rapport à lui ?

Marcel Jullian : Je réalise dans mon travail, une conjonction rare entre mes convictions personnelles et mes activités professionnelles. Mais je ne fais que mon métier d'éditeur. Comme je l'ai fait en publiant les *mémoires du Général de Gaulle*. Vous savez, mes convictions sont fondées sur une conception très ancienne chez moi : je pense que « la Monarchie c'est le Peuple ». Dans ces conditions, je me retrouve très simplement, et je dirais très gaïement dans la publication des *mémoires du Comte de Paris*.

Il y a autre chose aussi : c'est la notion d'indépendance. Le Roi n'est à personne. Je dirais plutôt : « le Roi est de nous, que comme nous sommes de lui. » Rien n'est plus moderne que cette notion. Alain Peyrefitte dans son livre « *Le Mal Français* » a mis en évidence cette espèce d'opacité entre le peuple et le pouvoir. Eh bien, la monarchie c'est le contraire de l'opacité, c'est le vrai pouvoir populaire.

● **ROYALISTE** : Pouvez-vous, en quelques mots, nous expliquer la genèse de ces *Mémoires*,

et la démarche qui vous a conduit à les publier ?

Marcel Jullian : Personnellement, j'ai eu à faire avec le Comte de Paris pour la première fois en tant que PDG de Plon : c'était l'époque où il remettait aux Archives de France les documents de Louis-Philippe, tandis que paraissait chez Plon, en 1973, les *Mémoires de Louis-Philippe*. Il y a eu une éclipse dans nos rapports pendant la période où j'ai été PDG d'Antenne 2. Cependant le Prince est venu me voir à l'occasion du Gala de l'Ecole de Vienne : j'ai assuré la retransmission de cette soirée, qui a été une occasion d'aider la Fondation Condé.

Un peu plus tard, Monseigneur a exprimé son désir de parler à la télévision pour des *mémoires* auxquelles il avait déjà travaillé. Son manuscrit d'origine contenait environ 200 pages. J'ai quitté Antenne 2 et Maurice Ulrich s'est fait un point d'honneur de signer le contrat avec le Comte de Paris.

Redevenant éditeur, je me suis trouvé amené à préparer, depuis 14 mois, l'édition des *mémoires*. Quand j'ai pris connaissance du manuscrit, tout était déjà merveilleusement organisé : des dossiers avaient été constitués, et manifestaient de la part du Prince une rigueur d'historien. Le tournage des émissions a joué un très



marcel jullian :

**"la monarchie
c'est le**

**VIENT
DE PARAÎTRE**

au service de la France

**mémoires d'exil
et de combats**

Henri, comte de Paris

Atelier Marcel Jullian, éditeur

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

NOM : Prénom :
Adresse :
commande les « *Mémoires d'exil et de combats* »
au prix franco de 75 F (1 exemplaire), 140 F (2 ex.), 210 F (3 ex.)
275 F (4 ex.), 340 F (5 ex.) — Entourez la formule choisie.
Bulletin à retourner à ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris accompagné du règlement à l'ordre de Royaliste -
C.C.P. 18 104 06 N Paris.

La Comte de Paris est conscient qu'il ne peut y avoir de vrai monarque sans la volonté du peuple.

grand rôle. Le Comte de Paris a retrouvé des lieux, et les lieux parlent un langage auquel on ne songe pas. Et c'est vrai qu'un des avantages de la technique moderne conduit à une introspection beaucoup plus profonde. La reviviscence de la mémoire nécessite des lieux, des odeurs, des présences... J'ai vu ainsi, peu à peu, le récit s'enrichir de couches « géologiques » plus secrètes, de strates plus anciennes.

● **ROYALISTE** : Le livre porte le titre de « *au Service de la France, Mémoires d'Exil et de Combat* ». Pouvez-vous nous expliquer ce choix et nous dire dans quel esprit le Comte de Paris lui-même l'a choisi ? »

Marcel Jullian : Pour l'éditeur, vous savez au début il faut un titre provisoire. Le premier titre fut donc « *mémoires* ». Le second choix un peu plus pensé fut « *l'Espérance en Exil* » : on voulait dire, par là, que l'exil obligatoire du Comte de Paris n'avait pas éteint l'espérance française et monarchiste et, en second lieu, que l'espérance serait en exil tant que le Prince serait en exil. Mais le Prince a écarté ce titre, car il ne voulait pas que l'on pense à une monarchie restaurée avec tous ses attributs, mais au contraire que cette notion d'unisson du peuple et du roi avait été perpétuellement au cœur de ses pensées. Il voulait affirmer plus nettement la notion de servi-



peuple"

ce. Car, cet exil et ce combat étaient et demeurent au service de la France.

● **ROYALISTE** : Comment se présente le livre, quant à son contenu ?

Marcel Jullian : Il y a d'abord un fait premier : c'est avec le Comte de Paris que s'effectue la mutation de la Maison de France. On n'a plus le sentiment avec lui que le Prince est là pour incarner un principe dynastique, pour revendiquer des « Droits ». C'est, au contraire, un Prince qui veut conquérir sa place de citoyen et se mettre en situation de recours et non de simple prétendant. Il est conscient qu'il ne peut y avoir de vrai monarque sans la volonté du peuple.

Au départ des Mémoires, on le voit vivre une enfance insouciante au Maroc. Il ne semble avoir aucune chance d'hériter de la charge de chef de la mai-

son de France, n'étant qu'en quatrième position dans l'ordre de succession. Mais ses deux oncles meurent, et son père devient prétendant. L'exil commence. Dans cet exil, il y a un précepteur imbu de théories maurrassiennes qui file autour de lui un coton sécurisant. Malgré cela, cet adolescent devient exigeant, et cette exigence se renforce, s'affirme au contact des réalités. C'est la visite des taudis de la région parisienne, ce sont les corons et les mines du Nord. C'est la prise de conscience de l'exigence sociale.

La rupture avec Maurras, c'est bien sûr le désaveu d'une politique mais c'est aussi « Il faut que le roi soit le roi de tous les Français », c'est le divorce avec l'appartenance à quelqu'un, ou à quelque chose : une caste ou un clan. Et personne ne peut raisonnablement discuter cette distance.

La quatrième partie voit le Comte de Paris dans le contexte de la deuxième guerre mondiale. A Alger, en 42, face au désastre national, dans l'impossibilité de concilier des clans divisés, la seule solution qui semblait complètement française et fédérative, c'était ce Prince « rouge », résidant au Maroc, et devenu, entre-temps, chef de la maison de France.

Quant à la cinquième partie, elle est d'abord une redécouverte de la France, dont il a été privé pendant 24 ans. On y vit un long dialogue entre Charles de Gaulle et le Comte de Paris. De cinquante-trois à soixante-dix, ils ne cessent d'échanger des convictions et des réflexions sur le rôle de la France, sur le pouvoir et sur ce que de Gaulle appelait volontiers « cette traditionnelle, bonne et vieille monarchie ».

Entendons-nous bien ; on ne peut pas dire « on fait parler de Gaulle ». Les extraits de lettres sont publiés avec l'accord des ayant-droits et il ne s'agit pas de faire apparaître un de Gaulle falsifié. Je crois qu'il faut avoir présente à la mémoire, la phrase de Pierre-Jean Jouve « unique carrefour entre la rigueur capétienne et la déclaration des droits de l'homme ». Cette espérance du consensus, cette curiosité mutuelle aussi explique cette conversation passionnée et altière sur l'avenir de la France.

Au moment où de graves questions, comme celle de l'Europe, se posent à nous, ses pages devront entraîner des examens

de conscience pour chacun de nous.

● **ROYALISTE** : Que faut-il lire au-delà du récit historique ?

Marcel Jullian : D'abord qu'il ne faut jamais désespérer de la France. Car, enfin, la France ressort intacte de toutes ses épreuves. Et, en deuxième lieu, il y a la notion de service. Il faut repartir de Bouvines. Cette idée me satisfait assez. Etant ce que je suis — dit le Prince — comment reconstruire cette vérité d'origine : « un prince porté au pouvoir par ses barons ». Aujourd'hui, les barons c'est le suffrage populaire. Et le chef de la maison de France doit d'abord postuler au droit de citoyen pour se confronter au suffrage populaire. Mais le vrai suffrage populaire n'est pas celui qu'escamotent les partis en établissant une pré-sélection qui équivaut à un suffrage censitaire.

Enfin, l'idée que l'arbitre doit l'être incontestablement : comme on le voit aujourd'hui en Espagne avec don Juan. Don Juan qui demande compte à Videla des

Espagnols détenus en Argentine. Au moment, où les démocraties occidentales sont coupées en deux, la notion monarchique apparaît comme étonnamment moderne.

● **ROYALISTE** : Vous avez sans doute des souvenirs frappants sur le tournage des émissions, ou sur la préparation du livre ?

Marcel Jullian : Ce qui frappe, c'est la ferveur qu'il suscite partout, et le plein-pied où il est avec les gens. Ainsi, pendant le tournage de ses émissions au Maroc, le Comte de Paris se promenait dans un souk à Larache. Alors qu'on cherchait à le protéger, il a écarté tout le monde, il s'est mêlé à la foule, et cela a été entre la foule et lui une véritable affection, une véritable effusion. Cela est typique chez lui : il veut l'expérience du contact direct. Et il ne croit que ce qu'il touche. Il a comme une méfiance des corps intermédiaires et dans leur volonté de vous épargner les rigueurs de la réalité. C'est un Prince qui ne veut pas être épargné par la vérité.

La chance de la Monarchie aujourd'hui, c'est d'être une solution vraiment humaine proposée aux Français.

● **ROYALISTE** : Marcel Jullian, pouvez-vous aussi nous décrire votre itinéraire personnel ?

Marcel Jullian : Paradoxalement, je dois dire que c'est par les Chouans, que je suis venu aux Orléans. Charette et Cadoudal dès 90 ou 91 et surtout après 93 avaient rêvé d'une révolution royale. Ils voulaient voir bousculer par le Prince et par le peuple cette opacité. Ce sont des gens qui ne voulaient plus de la société d'avant, mais un peuple qui ne serait plus en distance avec le Prince. Leur guerre était une guerre populaire : chaque fois, que l'armée de Charette reprenait un village, les libertés populaires, les anciennes libertés communales réapparaissent, alors que les Jacobins voulaient tout mettre à l'heure de Paris. Je retrouve ce souci chez les Orléans.

D'autre part, d'un point de vue plus anecdotique, je dirais que beaucoup de choses m'ont fait évoluer. Les trois années passées au service de l'Etat m'ont montré que l'Administration s'éloigne du peuple. Et je me suis posé la question : « Qui aura assez de force pour rétablir le courant d'air ?... Pourquoi a-t-on si peur de la volonté du peuple ? » Je suis

frappé qu'on dise à ce peuple « tu est le vrai souverain » alors que dans les faits, il n'est que la reine d'un jour. Ce n'est pas l'Administration qui nous empêchera de nous tromper, mais c'est le peuple. La chance de la Monarchie, c'est d'être la seule solution vraiment humaine proposée aux Français.

● **ROYALISTE** : Le Général de Gaulle vous a-t-il jamais parlé du Comte de Paris ?

Marcel Jullian : Le Général ne m'en a jamais parlé formellement. Pourtant, j'ai souvent senti implicitement sa pensée sur ce problème. Le Général a eu avec le Comte de Paris une aventure intérieure profonde. Il fallait éviter qu'un mauvais usage soit fait de ses propos éventuels, les secrets ne lui appartenant pas seul. Il n'en parlait pas, je crois, par rigueur, par retenue et quoi qu'il en soit, les lettres du Général de Gaulle qui seront publiées dans le livre établissent de façon évidente la réalité de ses préoccupations.

Entretien réalisé par
Jacques Destouches et
François Moulin

une société bloquée



La crise de la sidérurgie et les manifestations violentes qui ont suivi, les conséquences de l'échec de l'union de la gauche, l'accroissement des inégalités, l'absence de perspective d'avenir et la fuite en avant que constitue l'édification de l'Europe, tous les éléments sont réunis pour faire de notre société, une société bloquée.

Le blocage se manifeste à trois niveaux : institutionnel, économique et politique. Institutionnel d'abord ! Bien que la Ve République ait restauré une certaine stabilité de l'Etat par l'élection du Président au suffrage universel, la mise au pas des groupes de pressions parlementaires, écartant ainsi le spectre des crises ministérielles, néanmoins la légitimité de l'Etat demeure précaire.

ENARCHIE ABSOLUE...

L'Administration para-étatique qui cherche à manipuler les électeurs par peur des revendications des citoyens s'est développée de façon tentaculaire. Non seulement, elle contient les différentes sédimentations de la classe politique (de l'énarchie giscardienne

à la social-technocratie rocardienne), mais elle constitue une caste close avec ses codes, son langage et son savoir. Le résultat ? « Une commune veut-elle aider une entreprise au bord de la faillite ? La réglementation lui interdit de le faire. Une région sidérurgique veut-elle intervenir dans un plan de sauvetage de l'acier ? Les experts parisiens gardent leur rapport sous le coude... Les élus demandent-ils d'arbitrer dans leur région la répartition et le taux des primes à l'industrialisation ? La DATAR se braque et croit son pouvoir menacé » remarque Grosrichard dans *Le Monde*. Et pourtant, ce ne sont pas les projets de réforme qui ont manqué. En matière, par exemple, de décentralisation depuis 1958 se sont succédés, sans succès, les commissions Barel, Mondon, Pianta, le Comité inter-

ministériel de 1975 et dernièrement le rapport Guichard. Tout le monde veut décentraliser sauf quelques gaullistes ou marxistes jacobins, et pourtant chaque fois qu'un problème se pose, on en appelle à l'Etat comme le montre la prise de participation de l'Etat dans la sidérurgie, ou tout simplement les demandes de nationalisation de la part de la gauche.

ET SOCIÉTÉ DE PROFIT

En matière économique et sociale, cette caste politico-administrative s'est révélée impuissante à réaliser et même à esquisser les objectifs de justice sociale que s'était assigné le fondateur de la Ve République. Malgré l'intervention croissante de l'Etat dans le domaine économique la progression relative des revenus salariaux est très nettement inférieure à celle des profits. Cette distorsion apparaît clairement lorsqu'on examine l'évolution des patrimoines. Une étude du CREP (centre de recherche économique sur l'épargne) démontre, contrairement à ce que l'on pourrait croire, que l'inégalité des patrimoines a doublé en vingt-cinq ans. Cent vingt-cinq mille ménages (0,7 % du nombre des ménages) possèdent à eux seuls 10 % de la fortune des Français, soit autant que 60 % des ménages français. Et pourtant la pression fiscale qui doit théoriquement corriger et réduire les écarts de richesse, s'accroît. Le budget de l'Etat pour 1979 prévoit 12,2 milliards d'impôts supplémentaires sur le revenu. Dans le même temps, l'inflation se poursuit, le chômage augmente, le déficit du budget (20 milliards pour 1979 environ) et de la sécurité sociale (10 milliards) deviennent des gouffres sans que l'on ne trouve de véritable solution. Ou plutôt la seule solution sera une fois

de plus de faire appel à l'Etat, donc de renforcer l'administration et la technocratie tout en augmentant le déficit. Cercle infernal et inflationniste !

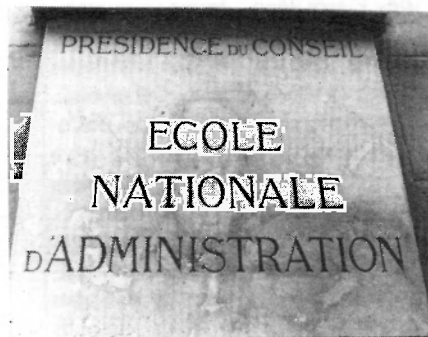
LA SCLEROSE PARTISANE

Ces critiques, nombreuses sont les personnes, voire les partis qui les partagent, or elles n'aboutissent pas. C'est qu'il existe un dernier blocage qui est d'ordre politique. Du fait de la centralisation toute vie politique passe par les partis et le Parlement. A ces deux niveaux, les aspirations populaires ne passent pas.

Depuis l'échec de l'Union de la gauche, le PC et le PS traversent de profondes crises internes sans que cela aboutisse pour autant à un renouvellement idéologique important. Le marxisme, que l'on tire par tous les bouts, reste toujours l'horizon indépassable de la contestation de gauche, cela malgré sa faillite dans tous les domaines. Quant à l'Union, elle n'est plus qu'un mythe que l'on célèbre. A droite, le spectacle est quasiment le même. La division entre le RPR et l'UDF est flagrante, même si le gouvernement est toujours assuré d'avoir la majorité à l'Assemblée Nationale. Ces divisions deviennent affligeantes lorsqu'elles atteignent le Parlement. La dernière session « extraordinaire » (13-16 mars) consacrée aux problèmes de l'emploi et de la sidérurgie a démontré s'il en était encore besoin que l'Assemblée nationale, du fait de ses pouvoirs limités et des divisions des partis, ne remplissait plus son rôle de contrôle et de proposition. Conséquence : Giscard et ses technocrates ont les mains libres pour continuer leur politique désastreuse. Mais au prix d'un affaïssement indolore et inexorable de l'Etat.

Toutes ces contradictions, ces blocages qui empêchent les aspirations populaires d'aboutir rendent nécessaire une nouvelle redéfinition du pouvoir. Seul, un pouvoir arbitral et réduit, laissant jouer une certaine concurrence, permettrait de débloquer la situation dans tous les domaines évoqués.

H.B.



1936

1968

1979 ?



l'espérance populaire

Tous ensemble, nous reprenons le grand mouvement de 1789, proclamait le comte de Chambord à la fin du siècle dernier. C'est donc que, non seulement ce grand mouvement avait été interrompu et trahi, mais qu'il était profondément légitime. Le chef de la Maison de France reconnaissait implicitement que la Révolution, dans son élan originel, correspondait à une pure exigence de justice. Était-ce l'avènement des « masses », proclamé par les marxistes ? Sans doute. A ceci près que, dans l'esprit des princes, ces masses avaient nom et visage, constituaient un peuple. Ce peuple était l'antithèse de la foule manipulable à merci, gibier de tous les tyrans et de tous les bureaucrates totalitaires.

1936

Le mot d'ordre du comte de Chambord, tous les chefs de la Maison de France l'ont repris. Peu importe que ce soit ou non

selon la lettre. Singulièrement le comte de Paris. — 1936, avènement du Front populaire. La droite tremble. La France se divise en deux. L'exemple espagnol est là pour attester que la guerre civile peut donner une issue à la peur et à la haine. La plupart des royalistes français ont choisi leur camp ? Le comte de Paris, lui, n'a pas de camp. Il serait contraire à la plus essentielle tradition capétienne qu'il fut un partisan. Mieux encore, son intelligence et sa sensibilité royales lui permettent de comprendre en profondeur les aspirations des travailleurs, leur légitime satisfaction d'une victoire populaire qui met fin aux pires injustices. A Bertrand de Jouvenel venu l'interroger sur la division des Français, le comte de Paris s'affirme évidemment au-dessus des camps, mais nullement dans une perspective statique — dans une vue d'en avant, dans un projet apte à réunir le peuple français dans une commune espérance. Figer en l'occurrence, ce serait la meilleure façon d'exacerber l'esprit de guerre civile et décevoir de

toute façon les aspirations populaires des uns et des autres.

1968

1968 — trente-deux ans plus tard. La position du Prince n'a pas varié sur l'essentiel. Cela fait des années qu'il presse le général de Gaulle d'entamer la révolution économique et sociale, faute de laquelle ce sera l'explosion sauvage. La révolte des étudiants et des travailleurs ne l'a pas pris de court. La célèbre lettre qu'il adresse au général de Gaulle est sans ambiguïté : « La signification profonde de ces révoltes est le refus d'une société qui se décompose et qui n'est plus vraiment acceptée que par ceux là qui ont vu maintenir leurs privilèges ou qui compte encore y trouver d'égoïstes satisfactions. Je ne méconnais pas les aspects anarchistes, voire nihilistes de ce soulèvement : loin de lui enlever sa valeur alarmante, il révèle dans toute son étendue l'extrême décomposition de ce que certains appellent toujours l'ordre social. » Le général tentera, dans sa dernière année passée

à la tête de l'Etat, d'engager cette révolution qu'avec le comte de Paris il envisage depuis quinze ans. C'est trop tard, il s'est laissé submerger par un entourage conservateur. Et la droite libérale a décidé de se joindre à l'opposition purement idéologique de la gauche pour barrer la route à une entreprise contraire aux intérêts des privilégiés. L'aveuglement des uns, la peur rageuse des autres a enrayé le mouvement pour dix ans.

1979 ?

Était-il donc écrit que, depuis deux siècles, l'espérance populaire devait être toujours déçue, ses mouvements de révolte sans cesse contrecarrés ou trahis par ceux qui se faisaient profession de les représenter et de les faire aboutir ? Sans doute pas. Il a simplement manqué au peuple un interlocuteur royal ayant autorité pour accomplir les réformes ou les révolutions au moment où il le fallait. Pour s'accomplir, les vœux populaires ont besoin d'une autorité légitime. Les démagogues qui, depuis deux siècles, ont prétendu le contraire ont été ceux qui, au nom du peuple ouvrier, se sont offert le luxe de tirer à balles sur le peuple ouvrier. Ou encore les bureaucrates ou ces caciques qui ont enlisé volontairement toutes les révolutions nécessaires.

Faut-il évoquer les multiples trahisons des appareils ? Ces surprenants alignements de responsables syndicaux dont le seul but paraît être d'avaliser la disparition de la sidérurgie française ? Mais sans douleurs excessives. Les « réalités » ont bon dos. Les travailleurs de Longwy et de Denain surtout. Mais l'espérance populaire demeure. Secrètement ou souterrainement, elle creuse ses chemins. Brusquement, elle ressurgit. C'était hier sous la forme d'un gauchisme né du terreau des idéologies et finissant par les brûler à un prodigieux feu de joie. Qu'importe ce que ce mouvement ait pu dire de folies ou faire de bêtises. Il était l'espérance. Et nous serrons les dents de l'avoir vu disparaître comme force agissante, recouvert par les marais politiques et énarchiques d'aujourd'hui.

L'espérance populaire demeure. Le comte de Paris en est comptable, ne l'a jamais trahie et la fera triompher demain.

Michel DOHIS

le recours



Parce qu'il est un homme libre, parce qu'il a toujours été au service de la nation tout entière, le Comte de Paris apparaît aujourd'hui comme un recours en cas de crise politique ou sociale. Il est même le seul recours possible aujourd'hui. Car, s'il y a beaucoup de candidats pour ce rôle, aucun ne peut sérieusement y prétendre.

Malgré les rites, malgré les proclamations, il y a dans notre pays une nostalgie de la monarchie. Il ne s'agit pas d'un aspect parmi d'autres de la mode « rétro » : cette nostalgie est politique. Le peuple français l'exprime, lorsque, dans les moments d'angoisse ou de drame, il se tourne vers un homme indépendant. Et les différents « leaders » politiques l'expriment lorsqu'ils se comportent comme s'ils étaient un recours pour le pays tout entier.

Mais il n'y a pas seulement une nostalgie de la monarchie. L'idée de l'arbitrage est fondamentale dans la Constitution de la V^e République, qui a été, en même temps, la première à reconnaître le rôle joué par les partis politiques. Mais justement, dès lors que le suffrage universel s'exprime par l'intermédiaire de partis, il faut qu'au-dessus d'eux

un homme représente la nation tout entière, qu'il soit le garant de la justice dans le pays (or nul ne peut être en même temps juge et partie, arbitre et partisan). C'est à cet arbitre que les partis peuvent en appeler en cas de conflit, c'est à cet homme indépendant que les Français peuvent recourir puisqu'il les représente tous, en même temps qu'il veille au destin de l'ensemble de la communauté.

Les idées d'arbitrage et d'indépendance de l'Etat, que le général de Gaulle avait inscrites dans la Constitution, étaient profondément monarchiques dans leur esprit. Qu'est-ce qu'un roi, en effet, sinon l'homme de la nation, le Prince qui peut rendre justice parce qu'il n'appartient à aucune des classes — ou plutôt des ordres — de la société française, parce qu'il est un homme libre à l'égard de toutes

les factions politiques et de toutes les hiérarchies sociales. Marx, lui-même, ne reconnaissait-il pas cette indépendance de la monarchie française, qui dérangeait d'ailleurs toute sa théorie du pouvoir ?

DESIRS ET REALITES

C'est cette idée très ancienne et très moderne que les hommes politiques d'aujourd'hui cherchent à retrouver. A commencer par V. Giscard d'Estaing, qui voudrait être, conformément à la Constitution, cet arbitre indépendant. Mais l'actuel Président de la République ne le peut être, parce qu'il a été, en 1974, l'élu d'une moitié de la France contre l'autre moitié ; c'est donc le chef d'un camp qui est au pouvoir, et qui entend le conserver en luttant contre le camp « ennemi ». D'ailleurs, avant les élections législatives de 1978, M. Giscard d'Estaing ne s'est pas privé d'indiquer le « bon choix », sortant ainsi de son rôle théorique d'arbitre pour apparaître comme le partisan qu'il n'a cessé d'être.



Giscard : un homme de parti

Elu de la droite, représentant, en outre, d'une certaine bourgeoisie d'argent, comment M. Giscard d'Estaing pourrait-il être le Président de tous les Français, lui qui fait la guerre à la gauche et qui mène une politique conforme à ses préjugés et à ses intérêts de classe ?

Il en est de même pour tous les autres chefs de parti, quelle que soit leur idéologie. Certains, comme Jacques Chirac ou François Mitterrand, se sont déjà posés en recours, et beaucoup d'autres rêvent de jouer ce rôle. Mais, dans la meilleure des hypothèses, Jacques Chirac ne pourrait être que le recours de la droite, et François Mitterrand celui de la gauche. Ils ne peuvent s'évader des limites de leur camp pour être reconnus par toute

la nation. Insoluble contradiction entre leur désir et leur situation.

SERVICES RENDUS

Car il ne suffit pas de recueillir un peu plus de 50 % des voix pour être le Président de tous les Français. Si de Gaulle l'a été, entre 1958 et 1965, c'est non seulement à cause des suffrages qui allaient vers lui, mais parce que son rôle historique lui donnait une légitimité, confortée par le service qu'il avait rendu au pays en lui évitant, par son retour en 1958, la guerre civile. De même, en Espagne, Juan Carlos est légitime parce qu'il est reconnu par les Espagnols, parce qu'il incarne le passé de toute l'Espagne, et parce qu'il a su, en bon serviteur de son peuple, préserver la paix civile et lui rendre la liberté après quarante ans de dictature franquiste. Ce qui montre que, contrairement à ce que prétendaient les vieux manuels d'histoire, la monarchie est une idée neuve, dans la mesure où elle est fidèle à sa vocation de service.

La France, aujourd'hui, vit une crise profonde qui peut provoquer une explosion libératrice. Les tentatives de « récupération » politique ne manqueront pas. Mais qui saura, en dehors de tout calcul, comprendre, assumer et accomplir les révolutions nécessaires ? A nouveau, la question du recours à un arbitre se trouve posée.

Enraciné au plus profond de notre histoire, le Comte de Paris n'appartient à aucune caste, à aucune faction politique. Sa naissance est la condition même de son indépendance, qu'il a maintenue tout au long de sa vie. Son action passée montre qu'il peut être un recours pour la nation — sans même que la question de la monarchie soit préalablement posée. Ses idées, fondées sur une exigence première de justice et de liberté, prouvent qu'il peut, s'il bénéficie d'un large consensus populaire, porter remède à ce qu'il appelait, bien avant M. Peyrefitte, le « mal français ». Le Comte de Paris ne s'imposera pas. Les royalistes ne l'imposeront pas. C'est aux Français qu'il appartient d'y songer, et de décider s'ils lui feront appel.

Yves LANDEVENNEC

le rôle des royalistes



un meeting dans le 5^e arrondissement de paris

Les royalistes, avons-nous dit, n'imposeront pas le Comte de Paris. Ne serviraient-ils donc à rien? Evidemment non. Mais un militant royaliste n'agit pas comme l'adhérent d'un parti politique.

Pour un communiste ou un « chiraquien », la tâche est simple : il s'agit de porter au pouvoir la direction de son parti, qui appliquera la « bonne » doctrine. En échange, certains bénéficieront d'avantages plus ou moins importants (postes dans l'appareil d'Etat, avantages économiques, etc.) Rôle attrayant, mais qui conduit à la confiscation du pouvoir par un parti ou, dans la pire des hypothèses, à la mise en place de mécanismes totalitaires.

L'ACTION FRANCAISE

C'est avec ces pratiques que les royalistes veulent rompre. Car la monarchie n'est ni un parti, ni une doctrine : idée qui paraît aujourd'hui presque banale, mais qui rompt avec les attitudes anciennes des royalistes à l'égard de « leur » Prince. C'est ainsi qu'il y eut, dans la monarchie restaurée de Louis XVIII et de Charles X, des « Ultras » qui étaient, selon la formule classique, « plus royalistes que le

roi » : ils voulaient lui imposer une politique conforme à leur doctrine et à leurs intérêts de classe, et cherchaient donc à s'emparer du pouvoir. Ils ont, en fait, introduit les pratiques parlementaristes dont la France a souffert sous la III^e et la IV^e République et ils sont les premiers responsables de l'échec de la Restauration.

Puis ce fut l'Action française. Ce mouvement royaliste, fondé et animé pendant près d'un demi-siècle par Charles Maurras, fut l'élément essentiel du renouveau de l'idée et de l'action royaliste en France.

Mais la médaille a eu son revers. Rassemblée autour de la doctrine maurrassienne, l'Action française a eu de plus en plus tendance à faire de la monarchie un système, démontrable « comme un théorème », et de faire passer la personne du Prince au second plan. Certaine de détenir LA vérité, elle exerça, entre les deux guerres, un véritable monopole sur l'idée et sur l'action royalistes — au point de s'opposer au Comte de Paris, lorsque celui-ci voulut entreprendre une action

indépendante de celle de l'Action française. Victime, aussi, des circonstances historiques et de certaines pesanteurs sociales, elle devint, peu à peu, un mouvement socialement conservateur qui rejoignit le camp de l'extrême-droite dans les années trente. C'est pour toutes ces raisons que le duc de Guise et le Comte de Paris décidèrent, en 1937, de prendre leurs distances à l'égard du mouvement et de la doctrine de Charles Maurras. Discreditée par son soutien au régime de Vichy, l'Action française survira cependant à l'Epuración et à la mort de son fondateur, en répétant de façon caricaturale les gestes du passé et en réduisant ce qui avait été une grande pensée à un sous-catéchisme grossier.

UNE REVOLUTION ROYALISTE

Une révolution s'imposait donc dans le royalisme. Elle fut marquée, en 1971, par la fondation de la Nouvelle Action française (qui s'intitule désormais Nouvelle Action royaliste). Il s'agissait, pour nous, de sortir le royalisme du ghetto politique et intellectuel dans lequel il s'était enfermé, de lui rendre son véritable visage, et de le libérer de cette extrême droite où il n'aurait jamais dû rentrer. D'où notre volonté d'engager le dialogue avec des personnalités de toutes tendances. D'où le refus de rejoindre le camp de la droite ou celui de la gauche aux présidentielles de 1974 comme aux législatives de 1978. D'où notre rupture avec l'idée désuète, et au fond incompatible avec le projet royaliste, d'un « coup de force » par lequel la monarchie serait restaurée. Parce qu'il ne saurait y avoir de légitimité sans consentement populaire, les royalistes ne peuvent avoir pour objectif de « prendre le pouvoir », car alors le risque serait grand qu'ils le gardent et qu'ils fassent du Prince leur prisonnier.

Fidèle au Comte de Paris, certaine de son identité, libérée de l'idéologie et de toute compromission partisane, la Nouvelle Action royaliste est désormais en mesure de jouer son rôle historique. Il s'agit pour elle d'éveiller à un souci, de porter un témoignage, de participer aux luttes pour la justice et la liberté.

PRELUDE

Le souci. C'est la définition même de la politique, aujourd'hui réduite au jeu des volontés de puissance. Aussi, les royalistes veulent-ils poser aux Français la question de l'indépendance du pouvoir, de sa légitimité, et des conditions premières de la justice et de la liberté.

Le témoignage. Le rôle des royalistes n'est pas d'asséner une doctrine, mais de montrer dans et par leur vie quotidienne, ce qu'est le royalisme d'aujourd'hui. Lourde responsabilité, qui n'est plus l'apanage de « chefs » autocratiques et idolâtrés, mais qui est individuelle et collective. C'est ce rôle de témoins que les royalistes tiennent dans les bureaux, dans les usines, dans les syndicats, dans les municipalités, autant que par leurs campagnes électorales.

La lutte. Le témoignage implique une action quotidienne, par les moyens classiques de la diffusion des idées (journaux, réunions...) mais aussi, par un engagement dans les combats de tous les jours : c'est ainsi que, par exemple, les royalistes participent aux grèves parfois même les suscitent — soutiennent les revendications régionalistes et sont à la pointe du combat anti-raciste.

Loin du mauvais romantisme du « coup de force », refusant de verser dans l'esprit de guerre civile, nous voulons rendre présente et vivante l'idée royaliste : prélude nécessaire au dialogue qui s'engagera entre le roi et le peuple.

B. LA RICHARDAIS





un mouvement différent

La Nouvelle Action Royaliste, telle que nous la connaissons, c'est paradoxal et fragile. Paul Thorez l'a clairement fait ressortir, lors des dernières journées royalistes, dans une question posée à Bertrand Renouvin. Est-il, en effet, possible de mener une action politique d'envergure en refusant de créer un parti ? (Si nous n'apportons pas une réponse éclatante à cette question, nous n'avons plus qu'à disparaître).

Nous nous y sommes, en tout cas, essayé depuis l'origine, refusant toute doctrine prétendument infaillible, gommant bien des aspects folkloriques, éliminant les luttes de « petits chefs », cela sur le plan interne. Au plan externe, nous avons refusé les alliances tactiques, les effets faciles, le recrutement sur mots d'ordre. Mais nous étant démarqués en bien des points, des formations politiques sectaires, le

risque de dilution et de perte d'efficacité nous guette.

Nous ne pouvons développer ici les thèmes d'un débat interne à notre mouvement. Il fallait, cependant, les évoquer avant de vous inviter à mieux nous connaître et pourquoi pas à rejoindre nos rangs.

Vous le comprenez déjà, maintenant, le mouvement politique N.A.R. est le fruit d'un compromis.

UNE ORGANISATION STRUCTUREE

Si vous cherchez à vous informer sur notre mouvement, vous apprendrez, d'abord, qu'il comporte des sections de militants à Paris et en province, que la N.A.R. est animée par un comité directeur assisté par un conseil national représentatif élu, bref une organisation classique. Il n'est pas du tout invraisemblable

que vous ayez constaté par vous-même que les militants royalistes assurent régulièrement des ventes à la criée de leur journal, qu'ils collent des affiches, distribuent des tracts. Peut-être, avez-vous

adhérer

Matériellement, adhérer à la Nouvelle Action Royaliste consiste à approuver puis signer un formulaire de déclaration fondamentale, sorte de charte où sont réunis et résumés les principes politiques minima indispensables à l'accord avec notre mouvement. L'adhérent s'engage à verser une cotisation régulière (2 % des revenus avec un minimum de 5 F par mois) et à respecter la discipline du mouvement.

Pourquoi adhérer ? Au moins, pour trois raisons : l'adhésion formalise un accord intellectuel : elle nous permet de mesurer notre force et de mieux connaître ceux en qui nous pouvons faire confiance.

— l'adhésion est une offre de service : elle suppose une disposition d'esprit et de cœur à donner de son temps comme à faire profiter de ses compétences, bien évidemment dans la mesure de ses possibilités.

L'adhésion assure l'autofinancement du mouvement grâce aux cotisations régulières.

Nous pouvons vous envoyer demande d'adhésion et déclaration fondamentale sur simple demande et sans engagement de votre part.

appris que nous avons présenté un candidat aux élections présidentielles de 1974 et plusieurs aux municipales et législatives qui ont suivi. Les militants de la N.A.R. ne sont pas des « professionnels de la politique », mais ils possèdent d'honnêtes compétences en matière de militantisme « classique ». La preuve en est le succès des manifestations, que nous pouvons organiser comme tel grand meeting à Lille, ou bien sûr les journées royalistes à Paris, ou encore le prochain grand rassemblement royaliste en Champagne. On ne réunit pas

des centaines de personnes en claquant du doigt. Tout cela suppose que notre mouvement a les reins solides, que notre organisation présente peu de failles. Sans aucun moyens financiers autres que les cotisations des adhérents — nous sommes une des très rares exceptions à cet égard — nous pouvons nous vanter d'avoir construit un mouvement dont l'implantation est nationale et dont la presse a une diffusion honorable.

Nous n'irons pas plus loin dans ce que vous pourriez vite prendre pour une autosatisfaction classique dans tous les partis. Nous espérons simplement que, le reste de ce numéro vous ayant convaincu de la qualité du prétendant et de l'urgence d'apporter votre concours à son action, ces quelques lignes vous inciteront à prendre contact directement avec des militants royalistes.

LA N.A.R. SOCIOLOGIQUE

Ayant entamé la discussion avec nos militants, vous découvrirez très vite que les « sections territoriales » ne sont que la partie émergée de l'iceberg N.A.R. Il y a aussi ce que nous appelons la « N.A.R. sociologique ». Ce sont nos « cellules » et « cercles » qui effectuent un travail d'étude et de propositions assez considérable avec l'aide de spécialistes et intellectuels qui entendent garder la plus large autonomie dans leur royalisme, mais aussi de nombreux militants qui apportent leur expérience de citoyens aux cellules « urbanisme », « économie », « audiovisuel » ou aux cercles « philosophie », « éducation », « écologie », etc.



Nous avons parlé de la participation des intellectuels. Ici, une précision : il ne s'agit nullement pour nous, à l'instar du Parti communiste, d'avoir un « volant d'intellectuels », « compagnons de route » qui apportent prestige et recrutement dans les universités. Non, les cellules ont pour nous plus d'importance, elles font partie de notre structure au même titre que les sections auxquelles elles sont fortement imbriquées. Elles élisent, comme les sections, leurs représentants au Conseil national représentatif. C'est dans les cellules, peut-être, que se manifeste le mieux l'ori-

ginalité de notre mouvement qui multiplie sans cesse les lieux de débats, ne se contente jamais d'idées toutes faites et accepte dans tous les domaines de nombreuses remises en question.

Mais trêve de discours, à trop vouloir décrire, nous caricaturerions; rien ne vaut une vraie discussion avec un militant de la N.A.R., pour juger vous-même si nous apportons quelque chose dans la vie politique ou si nous ne sommes que des rêveurs, comme on nous l'a reproché parfois.

F. AYMART

LYS ROUGE

REVUE TRIMESTRIELLE D'ETUDES ROYALISTES



AUTOGESTION-REVOLUTION-AUTONOMISME-ROYALISME

Le Lys rouge est un organe de débat interne. Les articles qu'il contient n'engagent en aucun cas le mouvement. Les deux derniers numéros sont consacrés aux travaux des cellules, vous pouvez vous les procurer à nos bureaux ou en nous écrivant, au prix de 8 F franco.

N° 3-1978 : « Urbanisme et cadre de vie »; « propositions pour l'école »; « l'économie sauvage »; « qui sont les nouveaux philosophes ? »...

N° 1-1979 : « rapport préalable à une enquête sur le logement »; « étude sur l'enseignement par le groupe de Saint-Etienne »; « vers une nouvelle politique industrielle ? », etc.

nos correspondants en province

Voici classés par départements une liste de correspondants de Royaliste. Si vous désirez participer à notre effort de propagande, prenez contact en leur écrivant.

- 06 - NAF - BP 659 - 06012 NICE CEDEX.
- 13 - NAF - BP 38 - 13100 AIX-EN-PROVENCE.
- 24 - Laurent Dapoigny, Le Rivaud, 24700 MONTPON MENESTEROL.
- 27 - NAF - BP 857 - 76010 ROUEN CEDEX.
- 35 - NAF - BP 2536 - 35025 RENNES CEDEX.
- 44 - NAF - BP 203 - 44007 NANTES CEDEX.
- Pays de Retz - M. Jean-Luc Bouton - Royaliste - BP 29 - 44250 SAINT-BREVIN-L'OCEAN.
- 49 - NAF - BP 253 - 49002 ANGERS CEDEX.
- 51 - M. Betbèze, 8, rue Saint-Maurice, 51100 REIMS.
- 56 - Mlle de Prunelé, Trécesson, CAMPENEAC - 56800 PLOERMEL.
- 64 - NAF - BP 556 - 64010 PAU CEDEX.
- 69 - NAF - BP 44 - 69397 LYON CEDEX 3.
- 72 - Mlle I. Jeanneteau, Rés. du Guivon, av. du Maréchal-Leclerc, 72300 SABLE.
- 76 - NAF - BP 857 - 76010 ROUEN CEDEX.
- 78 - NAF - BP 120 - 78003 VERSAILLES CEDEX.
- 83 - NAF - BP 612 - 83053 TOULON CEDEX.

offre exceptionnelle:

Publier actuellement un journal d'opinion et le faire vivre depuis plus de huit ans est un pari qu'il faut gagner chaque jour. Beaucoup y ont renoncé ou n'osent pas entreprendre cette aventure. Et pourtant, quelques soient les difficultés matérielles, Royaliste demeure un instrument essentiel de notre combat dont il est le reflet.

Royaliste n'est cependant pas un bulletin de militants. Nous avons tenté d'en faire un véritable magazine, rédigé par des hommes et des femmes qui sont de vrais journalistes et s'efforcent dans tous les domaines d'aller au fond des choses en toute liberté. Dans Royaliste, la critique politique est radicale et les conformismes de droite comme de gauche sont malmenés. Parfois, avec la sérénité de l'analyse. Parfois, avec la colère de ceux pour qui la politique ne saurait être un jeu de mots ou un spectacle. Mais aussi, parfois avec l'humour de ceux qui savent qu'ils ne sont pas infaillibles et que les crispations doctrinales ennui.

Mais Royaliste ne se décrit pas en quelques lignes. Pour mieux le connaître il faut le lire, et le lire régulièrement. Alors, n'hésitez pas à vous abonner. Profitez de l'offre exceptionnelle qui vous est faite ci-dessous d'un abonnement de trois mois pour dix francs.

3 mois = 10 F

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :

désire être abonné à Royaliste pour 3 mois, sans engagement de ma part, et verse 10 F.

Bulletin à retourner à ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs
75001 PARIS, C.C.P. ROYALISTE 18 104 06 N PARIS.

En décidant de consacrer un numéro spécial de « Royaliste » à la pensée et à l'action du comte de Paris, nous avons voulu manifester publiquement notre fidélité et dire quelle était notre espérance — notre seule espérance politique.

Comment aurions-nous pu passer sous silence, ou consacrer un simple article, à la publication, que nous croyons essentielle, de ces « Mémoires d'exil et de combats » ? Pourtant nous avons pris, en rédigeant ce numéro, un risque grave : que la Nouvelle Action royaliste soit considérée comme le « parti du comte de Paris », et ce journal comme l'organe officiel du Prince. Je me hâte d'écrire qu'il n'en est rien : c'est librement que nous manifestons notre fidélité au comte de Paris, et c'est vers un homme libre que se porte notre espérance. Si le Prince était « notre Prince », s'il était conforme à notre volonté, dépendant d'un mouvement royaliste, il ne pourrait être Roi. Ou plus difficilement. Ou de façon plus douloureuse.

LE « PARTI ROYALISTE »

Nous ne voulons pas revivre le drame des militants royalistes d'autrefois, qui furent déchirés entre leur fidélité aux Princes et leur attachement, à la fois intellectuel et sentimental, aux idées de Charles Maurras et au mouvement d'Action française. Mais il fallait bien que le comte de Paris se libère de ce mouvement qui voulait l'annexer... Et nous ne voulons pas, dans l'avenir, vivre le conflit qui opposerait le Roi à un « parti royaliste » qui, comme autrefois le parti gaulliste ou maintenant le parti giscardien, se serait emparé de l'appareil de l'Etat. Que le Roi triomphe de son parti, et il s'expose à l'incompréhension ou au ressentiment de ceux qui, en toute bonne foi, ont cru bien le servir. Qu'il se soumette aux volontés, ou aux intérêts, des royalistes, et la monarchie ne serait plus que de pure forme — semblable à la caricature que M. Giscard d'Estaing voudrait nous faire accepter. Dans ce dernier cas, cela ne vaudrait même plus la peine d'être royaliste. A quoi bon être royaliste si c'est pour nier, en pratique, l'idée d'indépendance du pouvoir pour laquelle nous combattons ? A quoi bon se dire révolutionnaire, si c'est seulement pour changer l'étiquette de l'ordre établi ?



par
bertrand
renouvin

le prince et nous

Car c'est bien d'une révolution qu'il s'agit : celle qui libère l'Etat de la dictature des partis et des intérêts particuliers, celle qui rétablit le dialogue entre le peuple et le pouvoir, celle qui permet la promotion de nouvelles classes sociales — alors que la bourgeoisie est au pouvoir depuis près de deux siècles. Une révolution qui est le contraire du totalitarisme. Une révolution libératrice. Comment pourrions-nous accepter que, dans nos esprits, ce soit déjà une révolution trahie ? Cette fidélité dans la distance que nous portons au comte de Paris, ne sont pas des attitudes tactiques : elles sont la conséquence de notre projet royaliste.

UN PRINCE REVOLUTIONNAIRE

Cela ne nous empêche pas d'être très attentifs à la pensée du comte de Paris et de réfléchir sur son action, telle que ses Mémoires la révèlent. La Nouvelle Action royaliste ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui si nous n'avions pas, dans les premières années de notre existence, étudié les principaux textes du Prince (en particulier sa lettre de Mai 1968, son article sur Saint Louis et sa préface aux Mémoires de Louis-Philippe) et analysé son action, depuis sa condamnation de l'Action française jusqu'à la République gaullienne. Un

Prince révolutionnaire nous est apparu, soucieux d'être au service de la France tout entière, de fonder sa légitimité sur l'adhésion populaire, et d'accomplir les transformations économiques et sociales que la France attend depuis trop longtemps. Cette action, comme elle était étrangère aux agitations politiques, et débarrassée de toutes les mauvaises querelles de doctrine ! Ce projet, c'était autre chose que le Programme commun ! Il ne pouvait manquer d'entraîner l'adhésion de jeunes royalistes qui étaient en train de se débarrasser d'un certain dogmatisme, et qui accueillaient parmi eux des garçons et des filles de la génération de 1968 et beaucoup de ceux que la mort du général de Gaulle avait laissé désemparés.

Ils ont trouvé, à la Nouvelle Action royaliste, une communauté militante qui ne ressemble en rien aux partis, sectes ou autres groupuscules qui se disputent sur l'échiquier politique. Cela, un seul numéro de « Royaliste » ne peut suffire à le démontrer. Mais que nos nouveaux lecteurs sachent que notre adhésion à l'idée royaliste et notre fidélité au comte de Paris ne sont pas l'expression d'un nouveau fanatisme. Il y a, disait Bernanos, « plusieurs demeures dans la maison du Roi ». Nous ne prétendons pas y bâtir une place forte. Il y a plusieurs façons d'être royaliste. Nous ne prétendons pas au monopole de cette idée. Il y a plusieurs manières de militer à la Nouvelle Action royaliste. Nous refusons de couler tout le monde dans le même moule idéologique et d'imposer partout la même pratique.

Qu'ils sachent aussi que nous ne cherchons pas à « récupérer », à des fins partisans, le témoignage historique et politique du comte de Paris. Comme leur titre l'indique, ces Mémoires sont destinées à tous les Français. Ce n'est donc pas le « livre des royalistes », bien qu'ils aient le droit, comme toute autre famille politique, de dire publiquement ce qu'ils y découvrent et ce qu'ils en espèrent. C'est ainsi qu'il nous paraît essentiel de dire que le comte de Paris peut être, sans même que la question de la monarchie soit posée, un recours pour la nation tout entière. Les royalistes n'imposeront pas le comte de Paris. C'est aux citoyens de ce pays qu'il appartient de lui faire appel.

Bertrand RENOUVIN